Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le huit septembre deux mil vingt-six, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles Perrin.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Myriam Perrin, Alain Arnaud, Marie-Claire Berrerd, Geneviève Foley, Sandrine Bessenay, Mirabelle Rousset-Charensol, Charles Millot, Maryline Trichard, Adrien Carret, Laurent Duzelet, Damien Lamboley.
Absent : Ludovic Batteur

Laurence RENOUX a été élue secrétaire de séance.
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 3 septembre 2026

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I. AFFAIRES DIVERSES

Rapporteur : Myriam Perrin, adjointe aux affaires scolaires

Personnel communal

1. Cantinière
Suite à la reprise du travail de la cantinière, une nouvelle organisation a été mise en place à la rentrée avec un seul service pendant la pause méridienne. Les maternelles commencent le repas à 11h40 puis les élémentaires arrivent à 12h. L'équipe a été renforcée afin d'aider pour le service du repas puis pour la surveillance dans la cour.

Affaires scolaires

1. Rentrée scolaire
Les 127 élèves présents à la rentrée sont répartis comme suit :
- Classe PS / MS : 23 élèves – Mme CAZEMAGE Céline – ATSEM : BARBET-MASSIN Maÿlis
- Classe MS/GS : 22 élèves – Mme ROBIN Cécile – ATSEM : REYNAUD Fanny
- Classe CP / CE2 : 20 élèves – Mme RIGAUDIER Stéphanie à 50 %
- Classe CE1 : 19 élèves – Mr RIZZO Sébastien – (1 journée de décharge de direction par semaine + 1 jour par mois)
- Classe CE2/CM1 : 21 élèves - Mme CHOQUET Sandrine
- Classe CM2 : 22 élèves - Mme MEILHEURET Céline à 75 %

De nombreux enfants sont inscrits à la cantine. 418 repas sont confectionnés au restaurant scolaire cette semaine.

2. Garderie l'île aux enfants
Deux rencontres ont eu lieu avec les nouveaux membres du bureau de l'association.
Il est convenu que la commune prenne en charge le règlement des goûters sur la base d'un budget de 65 centimes par goûter. Ils seront commandés auprès de Leclerc Drive et d'un producteur local pour les fruits. Les livraisons seront programmées pendant les horaires d'ouverture de la garderie.

Divers

1. Création centre aéré

Sur les 4 semaines d'ouverture en juillet, nous avons réalisé 20 690 € de dépenses et 19 884 € de recettes soit un déficit de 806 €.

Dans le cadre de la création de l'activité, des coûts ponctuels ont été supportés cette année :

- formation logiciel : 1 592 €
- achats d'équipements sportifs, de jeux de société, petits mobiliers : 776 €.

Sur l'ensemble de la période, 129 enfants ont été accueillis. Les repas ont été livrés par Chessy Restauration.

Nous avons eu de très bons retours sur l'équipe d'animation et la directrice. Le déplacement du mobilier a été assez lourd et devra être repensé pour les prochaines périodes.

A ce jour, nous avons 42 enfants inscrits pour la semaine du 19 au 23 octobre et avons atteints la capacité d'accueil maximale de 16 enfants de moins de 6 ans. 3 animatrices ont confirmé leur disponibilité sur la période. Deux recrutements sont à prévoir.

Un agent de restauration devra également être recruté avec, dans l'idéal, une formation en hygiène.

Nous sommes en train de solliciter différents lieux en lien avec la nature et les animaux pour organiser une sortie.

A l'issue de cette période, un questionnaire sera adressé aux familles utilisatrices ainsi qu'un sondage à l'ensemble des familles.

Rapporteur : Marie-Claire BERRERD, conseillère municipale déléguée à l'action sociale et aux finances

2. Repas des aînés

Tous les ans, la commune organise un repas offert à tous les habitants de plus de 70 ans. Il aura lieu le samedi 10 octobre. La commission a retenu Heart's Light pour assurer l'animation pour un coût de 680 €. Le repas sera servi par Mille et 1 saveurs pour un prix unitaire de 38.50 €. La commission préparera un punch pour l'apéritif et les vins seront pris à la Cave de Clochemerle.

Les membres du conseil sont invités à ce repas, les conjoints peuvent participer en payant le coût du repas. Les réponses sont attendues pour le 26 septembre.

• Colis de Noël : un colis est offert aux personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu assister au repas des aînés. Une composition de l'entreprise BonnesBox mêlant produits utiles, gourmands et de bien-être pour un coût unitaire de 38 € est présentée. Le conseil municipal valide cette proposition.

Rapporteur : Maryline Trichard, conseillère municipale déléguée à la communication

3. Conseil municipal des jeunes

L'entreprise Plein Bois a effectué tous les chiffrages pour l'aménagement vers le city stade :

- parcours santé + vélo + table de ping-pong + babyfoot : 29 181.60 € TTC
- parcours VTT : 18 862.80 € TTC
- espace détente : 15 212.40 € TTC comprenant :
    - table pique-nique : 1096.80 €
    - toilettes sèches : 3 856.80 €
    - bain de soleil double : 2 494.80 €
    - corbeille de tri double : 2 178 €
    - terrassement + dalle béton : 5 586 €.

En fonction du retour sur la demande de subvention pour les équipements sportifs, le choix sera fait sur la partie espace détente.

II. FINANCES

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

1. Subvention – parcours santé et VTT

Afin d'encourager et de développer la pratique sportive, le conseil municipal des jeunes a travaillé sur l'aménagement autour du city stade. Ce projet comprend la création d'un parcours santé, d'un parcours VTT ainsi que l'installation d'une table de ping-pong et d'un baby-foot pour un coût total de 40 037 € HT.

Monsieur Le Maire informe que notre commune, située en territoire zone de montagne, peut solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du dispositif « Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques Alpes 2030 » jusqu'à 50 % du coût dans la limite de 50 000 € soit une subvention possible de 20 018 €.

Les équipements sont situés aux abords de l'école et pourront donc être utilisés par les élèves de l'école Bernard Pivot dans les conditions définies dans la convention d'utilisation et d'animation annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :
- approuve la convention d'utilisation et d'animation des équipements sportifs avec l'école Bernard Pivot
- autorise Mr Le Maire à solliciter l'aide financière auprès de l'Agence Nationale du Sport pour un montant de 20 018 € par le biais de la plateforme dématérialisée Infrasport
- habilite Mr Le Maire ou son représentant à signer tous les documents liés à ce projet de création d'un plateau multisports.

2. Matériels électriques service technique

Afin d'améliorer les conditions de travail du personnel technique, une démonstration a été organisée en mairie pour l'acquisition de matériel électrique. Nous avons sollicité différents prestataires pour effectuer un comparatif pour l'achat d'une débrousailleuse, d'un taille haies lamier, d'un souffleur, d'un lot de 4 batteries, d'un chargeur rapide et d'un harnais :

- Garnier : 5 925 €
- Matériels du Beaujolais : 4 095.96 €
- Motéris : 3 648 €
- Briquet : 3 800.17 €

L'entreprise BRIQUET nous a permis de tester le matériel et nous a conseillé, elle est donc retenue. L'achat d'un pack batterie complémentaire sera certainement utile en raison de la durée d'autonomie.

III. BATIMENTS COMMUNAUX

Rapporteur : Alain Arnaud, adjoint aux bâtiments

1. Informations diverses

▪ Maison d'assistantes maternelles : suite au dégât des eaux, la reprise du placo et des peintures a été réalisée par David Demanget au mois d'août.

▪ Salle des fêtes : l'écran et le vidéoprojecteur ont été installés
▪ Rafraîchissement des bâtiments : des financements pour l'installation de climatisation dans les bâtiments publics sont possibles auprès d'EDF et de la Région. Des études sont en cours pour la mairie et l'école maternelle.

IV. TOURISME/ COMMUNICATION

Rapporteur : Maryline Trichard, conseillère municipale déléguée à la communication

1. Clochemerle Info
Le prochain Clochemerle Info paraîtra fin septembre pour les manifestations allant d'octobre à décembre.

2. Bulletin municipal
La réunion pour le calendrier des fêtes 2027 aura lieu lundi 5 octobre. Les associations devront transmettre leur article pour cette même date.
La conception et l'impression du bulletin municipal sera faite par DG promo pour un coût de 3 789.50 €. La distribution est prévue pour la 3ème semaine de janvier. La page centrale sera réservée au conseil municipal des jeunes. Une page sera également dédiée au centre aéré.

V. ENVIRONNEMENT

Voirie

Rapporteur : Jean-Claude Desbat, adjoint à la voirie, terrains communaux, cimetière et sentiers pédestres

1. Travaux de mise en séparatif
Le marquage des places de stationnement dans la rue Claude Braillon sera réalisé dans les 15 prochains jours.

2. Commission voirie du 16 juillet 2026
• Un reprofilage de la rue du Chavel au niveau du hameau de la Valla est nécessaire pour permettre l'évacuation des eaux pluviales vers les grilles. Ces travaux sont prévus dans le programme voirie de la CAVBS sur ce mandat. En attendant, il a été demandé au propriétaire de reprendre la tranchée réalisée selon les protocoles prévus et de réaliser un petit rehaussement pour empêcher le ruissellement.
• La glissière de sécurité dans la rue du Chavel va être mise en place au mois de septembre.
• Travaux de renouvellement de la canalisation d'eau sur 900 mètres dans la rue du Jean-Thomas : début en fin de semaine pour une durée de 3 mois. Les habitants ont été informés des difficultés de circulation.

Urbanisme

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

1. Permis de construire
PC0692572600005 – AO 318 – 70 rue du Jean-Thomas – SANLAVILLE Camille / AUBERGER Mathieu
Création d'un chenil - **Le conseil émet un avis favorable**
PC0692572600006 – E88 et 420 – 3060 rte de la Papilloud – FAUQUIER Jean-Luc

Fermeture aire de stationnement + abri de jardin - **Le conseil émet un avis favorable sous réserve du respect des règles d'urbanisme**
PC0692571500002M05 – AB 120 – 189 rte de Clochemerle – DEL FORNO Olivier
Modification accès garage – **Dossier soumis à l'accord de l'ABF**

2. Déclarations préalables
DP0692572600020 – AL 563 – 1120 route de St Cyr – MONGOIN Xavier
Installation d'une pergola 3*3 m – **acceptée le 16 juillet 2026**
DP0692572600021 – AO 253 – 44 chemin des Buis – BERAT Chrystel
Construction d'un mur pour soutien piscine - **acceptée le 16 juillet 2026**
DP0692572600022 – AB 321 – 349 rte de la Cime – JOMAIN Isabelle
Panneaux solaires - **acceptée le 28 juillet 2026**
DP0692572600023 – AI 177 – 1257 rue des Balmes – VERNIAU Perrine
Panneaux solaires - **acceptée le 21 juillet 2026**
DP0692572600024 – AC 235/496 – 351 rue du Crêt Polettes – GEOFFRAY Lucas
Mur de soutènement avec cuves en béton - **acceptée le 31 août 2026**
DP0692572600025 – AI 542 – 125 rue du Berchoux – NETTER Olivier
Piscine 6*3,45 m - **Le conseil émet un avis favorable**
DP0692572600026 – AI 251 – 96 impasse du Verger – LAGE Aurélien et Jessica
Clôture avec grillage et portail électrique - **acceptée le 28 juillet 2026**
DP0692572600027 – AI 213 – 32 imp du Bas des Balmes – FIRDION Victor
Panneaux photovoltaïques - **Le conseil émet un avis favorable sous réserve de prévoir une répartition plus harmonieuse.**
DP0692572600028 – AI 213 – 32 imp du Bas des Balmes – FIRDION Victor
Création 2 ouvertures et fermeture 1 ouverture - **Le conseil émet un avis favorable**

3. Certificats d'urbanisme
CU06925726000014 – AI 27, 216 et 219 – 710 route d'Arbuissonnas

VI. SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

1. CAVBS

▪ Commission service à la population : le support de la commission Services à la population et âges de la vie du 17 juin2026 est présenté. Une présentation spécifique du contrat local de santé est prévue dans chaque conseil municipal.

▪ Rapport d'activité 2025 : Monsieur Le Maire présente le rapport d'activité 2025 de la CAVBS, qui a été adressé à tous les conseillers municipaux avec la convocation. Il est disponible en consultation à la mairie et sur Internet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport d'activité 2025 de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

2. Landes du Beaujolais
Jean-Charles PERRIN présente le compte-rendu du comité de pilotage du 22 juin 2026.

3. Les amis du Géoparc
Jean-Charles PERRIN présente le compte-rendu du conseil d'administration du 30 juin 2026

VII. QUESTIONS DIVERSES

- Opération première page : tous les ans, le Département du Rhône offre un livre à tous les enfants nés l'année précédente pour promouvoir la lecture dès le plus jeune âge. Ce livre est remis lors d'une réception à la mairie du Perréon qui offre également un an d'abonnement à la bibliothèque pour toute la famille. L'évènement aura lieu le samedi 7 novembre à 11h. Nous avons eu 13 naissances l'année dernière. La commune offrira un arbuste d'une hauteur maximale d'un mètre.
- La CAVBS organise les semaines du développement durable du 12 septembre au 11 octobre 2026. La fête de l'environnement a lieu le samedi 12 septembre de 9h à 18h sur la Place des Arts. Une balade découverte de plantes sauvages comestibles et médicinales est organisée sur la commune le dimanche 20 septembre de 15h à 17h30.
- Le préfet du Département nous informe que l'ANCT proposera aux élus des sessions de sensibilisation sur la thématique « Valeurs de la République et laïcité ».
- Petites cités de caractères : rencontre avec les élus de Ternand : dates proposées 13 ou 27 octobre.
- commission bâtiments : 17 octobre à 9h
- commission cantine : 24 septembre à 19h
- prochain conseil municipal : mardi 6 octobre à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22 heures 10.

PERRIN Jean-Charles,
Maire

RENOUX Laurence
Secrétaire de séance